

OCTOBRE
2022

N

ERKHAMAG



www.turckheim.fr



EDITO

Pour ses deux ans, le Terkha'Mag s'offre une nouvelle mise en page que je vous invite à découvrir au fil de votre lecture. Il en est de même pour le Terkh'Actu, la lettre d'information numérique de la Ville, généralement diffusée à ses abonnés en fin de semaine. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre site internet pour en devenir destinataire. Ces deux supports complémentaires sont des vecteurs d'information importants qui nous permettent de vous communiquer toutes les informations utiles, les projets, les travaux, les animations à venir...

Après avoir passé un été riche en animations, nous nous apprêtons à préparer les festivités de fin d'année. Cette année, la crise énergétique s'invite au programme.

Les derniers investissements de la Ville ont permis la mise en place d'un dispositif principalement alimenté en LED ce qui le rend, de fait, peu énergivore. A cette condition, les illuminations seront maintenues au cœur du marché des lutins et dans la Grand Rue jusqu'à la fin de la tournée du Veilleur fixée à 22 heures.

Concernant la 2ème édition du concours des « Maisons décorées de Noël », à l'instar de l'an dernier, la tournée sera organisée début décembre. Mais, à année exceptionnelle, règlement exceptionnel ! Les visites du jury se feront de jour. Je vous en laisse découvrir les modalités pratiques dans la rubrique « Dernière minute » de la présente édition.

*Volet Maire
Benoît SCHLUSSEL*

UN CITOYEN D'HONNEUR...



Christian FUCHS, enfant de Turckheim, Président de la FREMAA, a été nommé citoyen d'honneur de la Ville à l'occasion de l'événement De Toute Matière, en juin dernier.

...ET UNE AMBASSADRICE



Charlotte de Turckheim et la Cité du Brand, une belle histoire qui dure. La voici officiellement ambassadrice de la Ville.

2

VIE MUNICIPALE

CONSEIL DES SAGES

Le 21 octobre 2021, le Conseil municipal a décidé la création d'un conseil des sages, ouvert aux habitants de Turckheim âgés de 60 ans et plus. Cette instance de réflexion et de propositions a pour mission de conseiller le Maire et le Conseil municipal sur l'ensemble des sujets intéressant notre commune.

Les 15 candidats ont été officiellement installés le 11 octobre 2022, en présence du Maire de la Ville Benoît SCHLUSSEL et de la 1ère Adjointe Daniell RUBRECHT.

Les conseillers « Sages » seront tenus à la discrétion sur les sujets relevant de leurs travaux.

- 1 Jean-Marie BALDUF - Président
- 2 Maurice CALLEA - Vice Président
- 3 Denis HABERKORN - Secrétaire
- 4 Dorette ROESS - Secrétaire adjointe
- 5 Daniel FREY
- 6 Jean-Paul SCHRECK
- 7 Philippe RISSER
- 8 William STASSEN
- 9 Guy BUECHER
- 10 Gilles GRAND
- 11 Agnès JEHL
- 12 Aimé WERNER
- Gérard SAPPA
- Sophie HAEDRICH
- Jacques HARMANT



*"Partageons nos valeurs,
échangeons nos
expériences"*



URBANISME ACQUISITIONS HABITAT

AUTORISATIONS D'URBANISME

Le Conseil municipal valide la mise en place, entre Colmar Agglomération et les communes membres, d'un service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme dénommé « Service ADS ».



CESSION DE L'AUBERGE L'OBSCHEL, PROPRIÉTÉ COMMUNALE

Le gérant, propriétaire du fonds de commerce depuis 2009, a sollicité la Ville afin de faire l'acquisition de l'ensemble immobilier comprenant un restaurant, un appartement, une remise et une salle de restaurant annexe, le tout compris sur une parcelle d'une superficie de 34,33 ares provisoirement cadastrée Sous-Section 85 n° 19/1.

Le Conseil municipal accepte cette vente pour la somme de 205 000 € (valeur du bien estimée par le service des Domaines en novembre 2021). L'ensemble des frais de notaire sera pris en charge par l'acquéreur.

ACQUISITION DE TERRAINS

- Lieu-dit Hinteres Kleines Annatal : achat de 19,14 ares de bois
S. 24 n° 7 - S. 25 n° 9 - S. 25 n° 10 - S. 25 n° 11
- Lieu-dit Mittlere Gaerten : achat de 2.33 ares de jardins
S. 75 n° 157 - S. 75 n° 225

Le prix d'achat proposé est de 50€ l'are pour les parcelles de forêt et 500 € l'are pour les jardins, soit pour la surface concernée un montant total de 2 122 €.



BON A SAVOIR

La Ville de Turckheim délègue l'instruction de ses autorisations d'urbanisme à Colmar Agglomération depuis 2015.

En 2021, Colmar Agglomération a instruit pour le compte de la Ville de Turckheim, 28 demandes de permis de construire, 2 demandes de permis de démolir, 2 demandes de permis d'aménager et 6 déclarations préalables de travaux.

RÉALISATION DE 6 LOGEMENTS SOCIAUX PAR HABITATS DE HAUTE-ALSACE AU 75 RUE DES VIGNERONS

Le Conseil municipal décide de confier à HHA la réhabilitation de l'immeuble en vue de créer 6 logements locatifs sociaux (5 F2 et 1 F3) et un parking de 7 places à l'intérieur de la propriété. Pour ce faire, une convention de mise à disposition gratuite de l'immeuble pour une durée de 65 ans est signée entre les 2 parties.



TRAVAUX



FOYER ANDRÉ

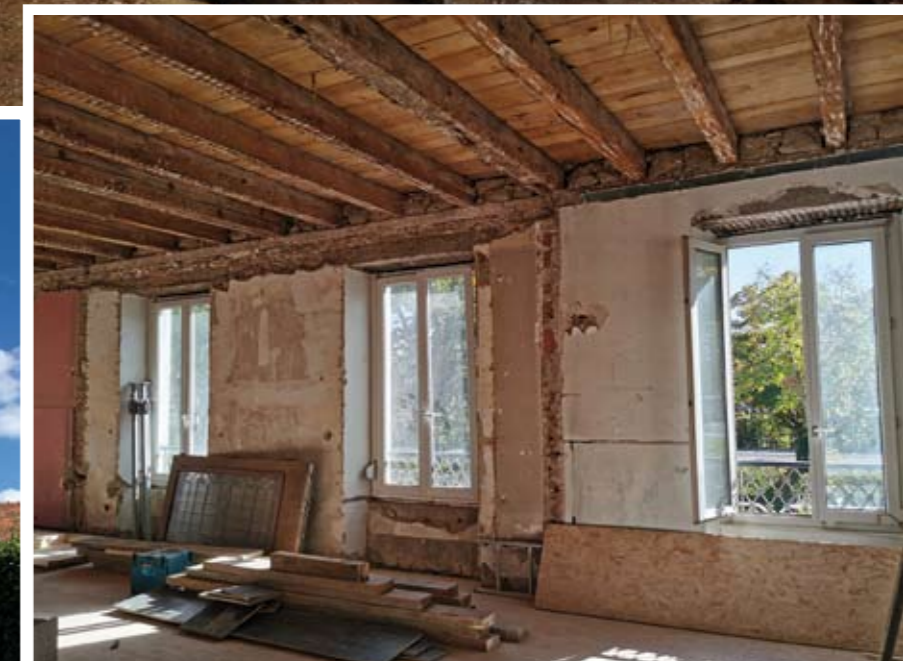
D'une durée approximative de 16 mois, le chantier a débuté à la mi-octobre par les travaux de terrassement et de réseaux qui concerneront l'extension située à l'arrière du bâtiment.

Jusqu'à la fin de l'année 2022, l'accès au bâtiment actuel (notamment à la salle Orange) se fera uniquement par le boulevard Charles Grad.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le projet de changement des mâts d'éclairage public est achevé dans le quartier du Manoir.



NOUVEAU PÉRISCOLAIRE

Les travaux de gros oeuvres et notamment la réfection de la charpente, se poursuivent sur le chantier de la Villa Engasser.

L'objectif est une ouverture pour la rentrée 2023.

ENVIRONNEMENT

VIVRE ENSEMBLE



TRAVAUX DE RENATURATION DES BERGES DU LOGELBACH SUR LE SITE DE L'ANCIENNE PAPETERIE SCHWINDENHAMMER

Dans le cadre du projet de reconversion de la friche de l'ancienne papeterie du site Schwindenhammer, la Ville a programmé la restauration écologique du Logelbach (ou Muhlbach) dans la traversée du site.

Rivières de Haute-Alsace a accepté de gérer les travaux de restauration écologique sur le linéaire amont (y compris les parcelles privées) afin de réaliser un aménagement global et cohérent sur l'ensemble du site. En contrepartie, par Convention, les parcelles seront rétrocédées à la Ville en fin de chantier.

Une voie verte sera également créée sur les berges pour faciliter le cheminement des piétons et des cyclistes. A terme, la jonction est prévue vers une piste cyclable à venir au chemin du Heilgass.

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE LA ZONE DE LOISIRS BARADÉ

La zone de loisirs au lieu-dit Baradé est le premier espace de jeux et de détente intergénérationnel de la Ville en termes de fréquentation et de superficie.

En s'appuyant sur les souhaits exprimés lors d'une enquête menée auprès des enfants et habitants, les services de la Ville et la Commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports ont élaboré un projet d'aménagement qui prévoit la création de 4 zones localisées par âge :

- La zone des petits (1 à 3 ans) avec l'installation d'un jeu supplémentaire, un labyrinthe, en plus de l'offre existante,
- La zone des moyens (3 à 6 ans) avec l'installation d'un jeu supplémentaire, qui est une structure composée de toboggans et de cheminements, en plus de l'offre existante,
- La zone des plus grands (6 à 10 ans) avec l'installation d'un jeu, la grande tour avec des toboggans géants, ainsi que deux portiques de balançoires,
- La zone « sport » qui prévoit l'installation de plusieurs agrès permettant la pratique d'exercices de fitness et de musculation pour les adultes.

L'ensemble sera complété par l'installation d'une tyrolienne pour les enfants à partir de 3 ans, de 5 bancs supplémentaires ainsi que de 3 ensembles de pique-nique (tables + banquettes). Le coût estimé de l'opération s'élève à 204 739,69 € TTC.



CIVISME



DÉPÔTS SAUVAGES : MISE EN PLACE D'UN FORFAIT FINANCIER

Les dépôts sauvages d'ordures et de débris de quelque nature que ce soit (déchets verts, encombrants, cartons, gravats, etc...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et domaine privé de la Ville, ainsi qu'aux points d'apports volontaires. Malgré la présence de plusieurs points de collecte sur le territoire de la Ville et de l'agglomération de Colmar, certaines personnes indisciplinées se débarrassent de leurs déchets dans la nature ou sur les trottoirs.

Ces incivilités nuisent à la propreté, à l'état sanitaire et à la préservation de l'environnement.

En plus des contraventions encourues en la matière, le Conseil municipal décide de facturer aux contrevenants identifiés la prise en charge des dépôts sauvages à des fins d'élimination par les services techniques.

Les tarifs forfaitaires arrêtés sont les suivants :

- 50 € pour un volume inférieur ou égal à 50 litres
- 130 € pour un volume supérieur à 50 litres
- au coût réel majoré d'un coefficient de 1,3 pour frais de gestion si l'enlèvement et l'élimination des déchets entraînent une dépense de collecte et de traitement supérieure au forfait appliqué pour la prise en charge des déchets dont le volume est supérieur à 50 litres.

Rappel des contraventions encourues en plus :

- amende forfaitaire de 35 € (ou de 175 € pour une personne morale) pour non-respect d'un arrêté article R 632-1 du Code pénal
- amende forfaitaire de 135 € (ou de 675 € pour une personne morale) pour les petits dépôts (ex. : déchets de pique-nique, sacs contenant des ordures ménagères, des objets...) – article R 634-2 du Code pénal
- amende de 1 500 € voire 3 000 € en cas de récidive (ou 7 500 € ou 15 000 € en cas de récidive pour une personne morale) pour un dépôt illégal de déchets au moyen d'un véhicule – article R 635-8 du Code pénal.



Déchetterie Europe - 9 rue des Champs - Wintzenheim

	Semaine	Samedi	Dimanche
Octobre à mars	9h-18h	8h-17h	9h-12h30
Avril à septembre	9h-19h	8h-18h	9h-12h30

L'accès à la déchetterie nécessite un Pass déchets.

Pour l'obtenir rendez-vous aux Ateliers Municipaux, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar, muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois ou remplissez le formulaire en ligne sur www.agglo-colmar.fr. Plus d'informations : 03 89 24 66 99

NOUVEAU
4 pneus par an et par particulier

LES ACTUS DE LA VILLE

TURCKHEIM - VILLE PROPRE

Les services municipaux opèrent au quotidien pour entretenir et nettoyer notre espace public.

Il est cependant rappelé qu'il appartient à chaque habitant de maintenir en bon état de propreté la partie du trottoir au droit de son habitation ou de son commerce :

- balayage régulier du trottoir et du caniveau
- entretien des haies et plantations en limites de propriété, de manière à ce que rien ne déborde sur le domaine public
- déblayage des trottoirs par temps de neige ou de gel

Par la mise en oeuvre de ces bons gestes, vous contribuerez à la préservation de notre cadre de vie et à un environnement de qualité.

ANIMAUX - DIVAGATION

La Ville de Turckheim rappelle qu'il est interdit de laisser divaguer des animaux dans les limites de l'agglomération et du ban communal.

Les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont placés sous la surveillance de leur propriétaire ou gardien, et tenus en laisse.

Ces mesures s'appliquent sur l'ensemble de l'espace public communal, y compris dans le vignoble, les chemins ruraux ou forestiers.

HÔTEL DE VILLE

• Bienvenue à Dorian BOUCHESECHE, en charge de la comptabilité, du secrétariat du service technique et du marché hebdomadaire.

• Jusqu'en janvier, Sinead GARVEY assure l'accueil de la Mairie, et diverses missions administratives.



ENTRETIEN LIGNES A HAUTE TENSION

Mandaté par l'entreprise RTE, un survol à basse altitude par hélicoptère des lignes à haute tension aura lieu du 24 au 28 octobre.

BATTUES DE CHASSE

Les prochaines battues de chasse auront lieu les :

- 29 & 30 Octobre 2022
- 19 & 20 Novembre 2022
- 3 & 4 Décembre 2022
- 17 & 18 Décembre 2022
- 7 & 8 Janvier 2023
- 21 & 22 Janvier 2023



COLLECTE LIGUE CONTRE LE CANCER



La quête concernant la lutte contre le cancer a rapporté 16 200 €. Un grand merci à toute la population et aux quêteurs et quêteuses bénévoles de Turckheim

NOUVELLES INSTALLATIONS

SEBN-SAVE.FR
0760116215

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DÉPANNAGE VENTE ÉLECTROMÉNAGER ANTENNE.TV
(toutes marques)

Sébastien Nadeaud
13 RUE DE MUNSTER 68230 TURCKHEIM
CONTACT@SEBN-SAVE.FR
914686647 RCS Colmar

La Table du 12

Nicolas et Marine FRECH

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
MIDI

Samedi
MIDI & SOIR

Dimanche
MIDI & SOIR à emporter

12 Grand Rue - Turckheim
03 89 73 81 71
contact@tabledu12.com

PAS D'EAU STAGNANTE, PAS DE MOUSTIQUE!

VIDEZ 1 fois par semaine

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier)
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux et récipients divers

ENTRETIENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

Mettez du gravier ou couvrez d'une moustiquaire lorsque c'est possible

RANGER à l'abri de la pluie

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Récipients divers

COUVREZ hermétiquement

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

À l'aide d'un couvercle ou de moustiquaire

JETER*

- Déchets
- Pneus
- Bâches

*en déchèterie

CRÉER

...un équilibre, favoriser la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

PRÉSENCE DU MOUSTIQUE-TIGRE A TURCKHEIM
L'Agence Régionale de Santé rappelle quelques règles pour ralentir sa prolifération.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Une page de notre site internet est dédiée aux nouveaux arrivants. Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant notre Ville et les services municipaux : www.turckheim.fr

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à venir déclarer votre arrivée en Mairie munis d'une pièce d'identité, de votre livret de famille si besoin et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.



Bienvenue!

Page de notre site internet dédiée aux nouveaux arrivants.

BILLETTERIE DE L'ESPACE RIVE DROITE

La billetterie en ligne est ouverte ! Choisissez vos places et prenez vos billets pour l'ensemble de la saison.
www.turckheim.fr

ASSOCIATIONS

DONNEURS DE SANG



Après une longue attente pour cause de pandémie, la journée des membres de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Turckheim a enfin pu avoir lieu le samedi 27 août. Cette journée est offerte par l'Amicale à ses membres afin de les remercier pour leur engagement et participation aux 4 collectes de l'année.

Ce sont donc pas moins de 45 membres et sympathisants qui ont répondu à cette invitation et se sont retrouvés autour d'un sanglier à la broche dans le cadre verdoyant des étangs de l'APP Turenne.

Gourmandise, bonne humeur et une petite rincée pour célébrer ce retour à la normale et à la convivialité ont été les temps forts de cette journée ! Un grand merci aux membres ainsi qu'à tous ceux qui nous apportent leur soutien logistique ! Un avis est également lancé à tous les bénévoles qui souhaiteraient rejoindre notre comité et nous aider dans nos actions de promotion du don du sang.

Rendez-vous est donné à tous pour la prochaine collecte du lundi 7 novembre.

ÉTOILE DE MONIQUE

Suite aux Portes Ouvertes du Centre de Secours de Colmar au mois de juin dernier, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Colmar a reversé une partie des bénéfices à l'association Etoile de Monique. Un don de 5000 € qui servira notamment à l'achat d'un matelas thérapeutique. Le Président et les membres de l'association, très touchés, remercient le Président de l'Amicale et les sapeurs-pompiers colmariens pour ce geste extrêmement généreux.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Vous souhaitez découvrir les missions des Sapeurs Pompiers, intégrer un cursus qui vous apprend à être pompier pour au final, continuer sur un engagement volontaire, ou encore intégrer un groupe qui se soutient et qui vous apprend des valeurs ? Alors les Jeunes Sapeurs Pompiers sont faits pour vous. Ça tombe bien, la section du Vignoble, basée au centre de secours de Turckheim recrute.

Comment se déroule le cursus JSP, quelles en sont les modalités d'accès ?

Pour entrer chez les JSP, il faut avoir entre 12 et 16 ans. Un cursus se déroule en 4 ans. Idéalement, on commence à 12 ans pour ensuite passer son examen à 16 ans. Pour entrer à Turckheim, il faut habiter dans les communes environnantes (Turckheim, Ingersheim, Zimmerbach, Wintzenheim, Walbach, Niedermorschwihr, Katzenthal).

Chaque année JSP correspond à un grade. Les jeunes qui intègrent la section entrent avec un grade blanc qui correspond à la première année. Ensuite, la couleur des grades change pour arriver au grade vert qui correspond à la quatrième année, année diplômante. En effet, au terme des quatre années, le jeune a acquis suffisamment de connaissances et de compétences pour passer le brevet national des JSP, et qui permet ensuite de devenir pompier volontaire sans passer de formation longue initiale.

Et pour les cours ?

À Turckheim, les cours JSP se tiennent tous les samedis matins de 8h à 12h. Ils sont décomposés de la manière suivante : 1h de cours théorique, 2h de cours pratique, et 1h de sport. Les cours ont lieu toute l'année sauf vacances de Noël et d'été.

Qu'est-ce qu'on y apprend ?

Les domaines explorés touchent essentiellement aux missions du Sapeur Pompier : incendie, secours d'urgence aux personnes, opérations diverses. Cependant, on y apprend aussi l'esprit d'équipe, des valeurs humaines, et bien d'autres connaissances qui peuvent servir dans la vie.

Et la section du Vignoble ?

La section est actuellement composée de 18 jeunes sapeurs pompiers, dont 6 qui vont passer leur examen pour devenir volontaires. Nous avons 5 filles au cœur du cursus. L'équipe d'encadrement est composée d'un responsable de section, d'un responsable formation, et de formateurs qui gravitent autour ou de manière permanente, ou de manière occasionnelle.

Comment intégrer les Jeunes Sapeurs Pompiers du Vignoble ?

Déjà, il faut s'assurer d'avoir bien l'âge requis. Ensuite, la rentrée est normalement prévue au 10 septembre au centre de secours de Turckheim. Cependant, nous acceptons les arrivées jusqu'à fin septembre. Il vous suffit de remplir ce formulaire de contact (scanner le QR code) ou de contacter l'un des numéros suivants :

- Responsable de section (R. SCHMITT) :

06 63 13 92 58

- Responsable formation (T. BECKER) :

06 79 37 45 64

Nous vous répondrons dans les plus brefs délais pour vous orienter.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers d'aujourd'hui sont les Sapeurs Pompiers de demain.











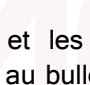
10



11

TURCKHEIM EN TRANSITION

Parce que chacun d'entre nous est différent, et que l'éco-citoyenneté peut se traduire à travers une multitude de gestes du quotidien, l'association Turckheim en Transition vous propose un atelier découverte chaque mois :

8 Novembre 18h-21h	Atelier couture Comment réaliser un ourlet, des petites réparations et fabriquer des accessoires 0 déchet.		Salle de réunion Rive droite
6 décembre 18h30-20h30	Réalisation et pliage de Furoshiki Comment emballer ses cadeaux de Noël avec du tissu		
10 janvier 19h-21h	Végétaliser son alimentation		Salle de la Décapole
7 février 18h-20h	Plantation de semis pour le printemps		
7 mars 18h20h	Bee's wrap L'alternative au film plastique avec la cire d'abeille		Salle de réunion Rive droite
8 avril 14h-17h	Fabrication de savons		Square Martens
6 mai 14h-18h	Sortie biodiversité		Rive droite
3 juin 14h-17h	Fresque du climat		
14 août 21h-23h	Nuit des étoiles		

CONSEIL DE FABRIQUE



Les membres du Conseil de Fabrique projettent un repas paroissial le dimanche 6 novembre 2022 à la salle Orange à Turckheim à partir de 11h30.

Ce repas, précédé d'un apéritif, se compose d'une soupe de potirons, choucroute garnie, dessert et café.

Il pourra être, soit consommé sur place, soit à emporter ou livré à domicile sur demande à partir de 11h. Retenez dès à présent cette date.

Les détails et les talons d'inscriptions seront joints au bulletin et disponibles au fond de l'église.

Les sommes récoltées seront affectées à la restauration du dais. Le Conseil de Fabrique vous remercie par avance pour votre participation.

COMITÉ DES FÊTES

Les Sentiers du Dragon, marche gourmande à travers le vignoble qui eu lieu en août dernier, n'est pas une compétition. La manifestation a tout de même sa gagnante : Océane MAEHLER, qui, partie en groupe à 18h, a bouclé le parcours en 3h30.

Elle remporte trois bouteilles de vin, du Brand bien entendu !



12

CLUB VOSGIEN

Dimanche 11 septembre, la troisième marche pour la Ligue contre le cancer a eu lieu à Turckheim avec comme partenaires la Ville de Turckheim et le Club Vosgien.

Une soixantaine de participants ont répondu à l'appel et la guide Fabienne a emmené tout le groupe de Turckheim au lieu dit Meierhof, siège du Club Vosgien où Jean-Paul avait préparé une soupe pour réconfort. Guy Buecher, le Président, avec le Docteur Audhui ont accueilli les généreux donateurs leur rappelant l'importance de la recherche dans les maladies.

Sans recherche, pas d'avancées, pas de guérisons et il ne faut pas attendre d'être malade pour soutenir les chercheurs..

Merci au Club Vosgien de Turckheim d'avoir repris cette journée de détente et de bien-être dans la convivialité pour la recherche après toutes ces années difficiles de pandémie. Il est à espérer que les associations haut-rhinoises du club vosgien reprennent à l'avenir tous les ans cet engagement important sans oublier qu'un jour de sentiers, c'est une semaine de santé.



HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie «Echo de Turckheim» vous propose son traditionnel concert du Téléthon, samedi 19 novembre à 20h30. Sous la direction de Céline Pellmont, l'orchestre proposera à son fidèle public un nouveau programme, riche et varié.

L'ensemble des recettes de la soirée sera reversé au profit du Téléthon 2022. Attention : exceptionnellement, le concert aura lieu à Wettolsheim cette année, à la salle de la Vigneraie.

Entrée libre, plateau.



13

INFOS PRATIQUES

PERMANENCE DU DÉPUTÉ



Hubert OTT et sa suppléante Marie-Paule GAY, maire d'Aubure.

M. Hubert OTT - 3 rue des Champs
68124 WINTZENHEIM LOGELBACH

Horaires d'ouverture au public :
de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi
Tél. 03 69 85 48 30
mail : hubert.ott@assemblee-nationale.fr

VIGILANCE - ASSURANCE MALADIE

Les SMS, courriels (e-mails) ou appels frauduleux se multiplient. Il ne faut en aucun cas donner suite à ces demandes. L'Assurance Maladie met à nouveau en garde les assurés et fournit des clés pour repérer ces pratiques.
<https://www.ameli.fr>

VACCINATION

Le Covid et son cycle de vaccination ne doivent pas faire oublier le calendrier vaccinal de prévention contre les maladies infectieuses.

A ce titre, deux vaccins supplémentaires sont à noter :

- la vaccination contre le méningocoque B pour le nourisson
- la vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche

Informations sur :
<https://vaccination-info-service.fr>

SALON VINOMEDIA

Du 11 au 13 novembre à l'Espace Rive Droite. 50 producteurs et vigneron de toute la France. Vins, spiritueux, champagne. Stands gastronomiques et tombola. www.vinomedia.fr



BRADERIE STAUB

La braderie Staub aura lieu du 17 au 19 novembre, au point de vente 2 rue de l'huilerie.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Pour accélérer la transition énergétique des logements et accompagner davantage de ménages vers des rénovations performantes, l'Etat a lancé France Rénov', en janvier 2022.

Pour être informés et accompagnés tout au long de leur projet, les ménages ont à leur disposition :

- France-renov.gouv.fr, une plateforme web
- 0808 800 700, un numéro de téléphone national
- plus de 1800 Conseillers France Rénov' dans 500 Espaces conseils France Rénov', présents sur l'ensemble du territoire.

SECHERESSE - RESTRICTIONS D'EAU



Le préfet du Haut-Rhin insiste sur l'importance d'anticiper les épisodes de sécheresse, qui risquent de se reproduire avec une intensité et un rythme croissants et rappelle que l'économie d'eau doit être un souci quotidien pour l'ensemble des usagers du département. Chacun peut adopter tout au long de l'année des gestes simples permettant de réduire sa consommation d'eau.

MÉDAILLES DE LA FAMILLE

Les demandes d'attribution de la Médaille de l'enfance et des familles sont à déposer en mairie avant le 30 novembre 2022. Cette distinction honorifique concerne le ou les parents français ayant élevé 4 enfants ou davantage. Renseignements :
Mairie de Turckheim - 03 89 27 18 08

CALENDRIER DES POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers de Turckheim passeront chez vous vous proposent leur calendrier à partir du mois de Novembre.
Merci d'avance pour votre accueil et votre soutien.

CALENDRIER

MÉMOIRE DES MALGRÉ-NOUS CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE 11 novembre 2022

10h : Grand Messe
10h45 : Cortège et cérémonie au Monument aux Morts
11h30 : Vin d'honneur
Inauguration de l'exposition «Hommage aux Incorporés de Forces - A nos 12 000 portés disparus», présentée par Claude HEROLD.
Ouverture de l'exposition vendredi 11 novembre de 14h à 18h, samedi 12 et dimanche 13 novembre de 10h à 18h, Salles de la Décapole et du Brand.



EXPOSITIONS

Du 21 au 30 octobre	Michèle MUNIER - Salle de la Décapole
Du 21 au 23 octobre	Patchwork du Brand - Cave de Turckheim
ESPACE RIVE DROITE	
11, 12 et 13 novembre	Salon Vinomedia
5 & 6 novembre	Bourse aux Vêtements - Étoile de Monique
10 et 11 décembre	Théâtre Alsacien de Colmar
28 et 29 janvier 2023	Théâtre Alsacien de Colmar
4 et 5 février 2023	Festikheim

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU VIGNOBLE

Le cycle de conférences a débuté à Eguisheim. Retrouvez les jeudis de l'Histoire à Turckheim à partir de mars 2023. La brochure est en téléchargement sur le site de la ville www.turckheim.fr, et fera l'objet d'une distribution ultérieure.

BIENTÔT NOËL !

Admirez le mapping sur la façade de l'Hôtel de Ville et la Porte de Munster
Retrouvez le Marché des Lutins et le Wiehnacht's stewala
Assistez à l'ouverture du volet du Calendrier de l'Avent
Redécouvrez le jeu de la Crèche
Profitez des concerts à l'Eglise Sainte Anne !

Le programme complet sera présenté dans une brochure dédiée.

DERNIERE MINUTE

Recrutement

RECENSEMENT 2023

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population doit être organisé tous les 5 ans.

Le prochain recensement de la population de Turckheim, repoussé d'un an du fait de la crise sanitaire, aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2023**.

Les communes sont chargées de préparer, d'organiser et de réaliser les enquêtes.

Pour ce faire, le conseil municipal a désigné Mme Daniell RUBRECHT, 1ère Adjointe au Maire, comme coordonnateur et la Ville doit procéder au recrutement d'agents rémunérés pour l'exercice de cette mission.

Si vous êtes disponible et intéressé, vous pouvez déposer votre candidature, accompagnée dans la mesure du possible d'un CV, jusqu'au 31 octobre 2022 à la Mairie ou par mail : mairie@turckheim.fr

MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

A l'instar de l'an dernier, la participation au concours se fait sur inscription.

Vous pouvez nous la transmettre, avant le 21 novembre, par courriel sur mairie.beringer@vialis.net ou par téléphone au 03 89 27 61 57.

Les décorations doivent être mises en place pour le début du mois de décembre au plus tard. Cette année, le jury fera sa tournée de jour **durant la semaine du 5 décembre**. Seules les décorations bien visibles depuis la rue seront retenues. Les notes dépendront de leur densité, répartition et intégration sur la façade et d'un choix de style en harmonie avec le thème du Noël traditionnel. Le règlement complet est téléchargeable en ligne sur notre site internet.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Depuis le 15 octobre et jusqu'au 15 avril 2023, le déclenchement automatique des appareils électriques, principalement des ballons d'eau chaude, sera suspendu pendant les heures méridiennes pour les usagers équipés d'un compteur LINKY et bénéficiant d'un tarif heures creuses pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVa (Arrêté ministériel du 22 septembre 2022).

Dans ce numéro



Le Conseil des Sages
Page 3



Les nouvelles mesures de lutte contre
les dépôts sauvages
Page 7



Les dernières actus
Page 8

Directeur de la publication : Benoît SCHLUSSEL - Maire

Rédacteurs : Benoît SCHLUSSEL, Marie-Aude KIRSTETTER, Marc THUET, Vincent HERMANN, associations

Montage, mise en page, illustrations : Ville de Turckheim - Vincent HERMANN

Crédits photos : Ville de Turckheim, Vincent HERMANN, Alain BERTON, Sandra PICARD-GANÉO, associations

Impression : AGI Ingersheim - papier certifié PEFC